



Association pour la Défense des Droits des Consommateurs  
Av. Garouang Quartier Djambal bahr A côté de la station COGIMES BP: 1385 N'Djaména Tchad

## COMMUNIQUE DE PRESSE N°05/BEN/SG/16

Après avoir procédé à l'analyse du projet de Loi des Finances 2017, l'ADC exprime ses vives préoccupations par rapport à certaines dispositions dudit projet de loi des Finances.

En effet, si certaines dispositions de ce projet de Loi de finances sont adoptées, elles auront des effets négatifs sur le pouvoir d'achat des consommateurs tchadiens déjà laminé par la crise financière, économique et sociale que connaît le pays. L'on peut citer entre autres :

- L'augmentation des prix des hydrocarbures de 50FCFA par litre de gasoil et 50FCFA par litre d'essence ;
- Le prix de délivrance et de timbre de la carte nationale d'identité passera de 4 000 FCFA à 10 000 FCFA ;
- Les droits de délivrance des passeports ordinaires passeront de 45 000 à 85 000 FCFA ;
- L'institution des droits d'accise de 18% sur la téléphonie mobile, alors que les communications téléphoniques ne constituent pas de services de luxe.
- Etc.

Ces mesures vont se traduire inéluctablement par des conséquences fâcheuses chez les citoyens consommateurs. Au lieu de rendre accessibles les biens et services essentiels et de rechercher des solutions équitables d'augmentation des recettes, le Gouvernement se plait de se rabattre sur les pauvres citoyens consommateurs sans se soucier de leur sort. Toutes ses mesures sont contraires aux engagements électoraux du Chef de l'Etat fondés sur un Tchad Fort, Solidaire et Prospère.

L'augmentation du prix du carburant sera suivie d'un renchérissement des prix des produits de première nécessité sur les marchés. Le Gouvernement sera tenu pour responsable de la situation de cherté de vie qui va inévitablement s'accroître.

Face à cette situation, l'ADC en appelle au sens élevé de responsabilité des députés et du Chef de l'Etat pour un sursaut national afin d'épargner les consommateurs de nouvelles mesures antisociales.

Un accès équitable et durable des citoyens aux biens et services essentiels est un gage de cohésion sociale de stabilité et de pour tout pays.

N'Djaména, le 28 décembre 2016

Pour le Bureau National de l'ADC,  
Le Secrétaire Général



DAOUDA ELHADJ ADAM